

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :** Commune de Pleaux – Mairie, 2 Place Georges Pompidou – 15 700 PLEAUX - Tel : 04.71.40.41.18 - courriel : [pleaux@wanadoo.fr](mailto:pleaux@wanadoo.fr)

**Procédure :** Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**Objet du marché :** Travaux de rénovation et requalification de l'ensemble immobilier Saint-Joseph - TRANCHE 1 : Bâtiments B & D - C

### **Décomposition de la consultation :**

L'opération de travaux comporte au total 13 lots :

- LOT N° 01 - DÉSAMANTAGE - DÉPLOMBAGE
- LOT N° 02 - DÉMOLITIONS - GROS-ŒUVRE - VRD
- LOT N° 03 - RAVALEMENT DE FAÇADES
- LOT N° 04 - CHARPENTE - PLANCHERS BOIS
- LOT N° 05 - MENUISERIES EXTÉRIEURES
- LOT N° 06 - MENUISERIES INTÉRIEURES
- LOT N° 07 - CLOISONS SÈCHES - ISOLATION
- LOT N° 08 - PEINTURE
- LOT N° 09 - REVETEMENT DE SOL DUR - FAÏENCE
- LOT N° 10 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
- LOT N° 11 - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRES - VENTILATION
- LOT N° 12 - ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES - CHAUFFAGE ELECTRIQUE
- LOT N° 13 - MOBILIER

**Type de marché de travaux :** Exécution

**Découpage en tranches :** L'opération comporte une tranche unique.

**Déroulement des travaux :** Démarrage des travaux prévu en Octobre 2023. Le délai d'exécution prévisionnel est de 15 mois (y compris période de préparation).

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :** cf. règlement de la consultation

**Critères de jugement des offres :** cf. règlement de la consultation

**Date limite de réception des offres :** lundi 31 juillet 2023 à 16h00

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/06/2023

**Renseignements administratifs ou techniques :** cf. intervenants dans le règlement de consultation

**Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :** le dossier de consultation des entreprises est à retirer gratuitement sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

Les frais de reprographie sont à prendre en charge par chaque entreprise

**Adresse où les offres doivent être transmises :** par voie électronique sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).